

Échos d'ECOFOR n°8

Novembre 2007

Bonne lecture de ce nouveau numéro des *Échos*.

Au sommaire de ce numéro

1. Les actes de l'« Ecoforum » de décembre 2006 sont parus [lire >>](#)
2. Les arbres génétiquement modifiés se sont invités à l'assemblée générale de l'EFI [lire>>](#)
3. Les avancées du programme « Biodiversité et gestion forestière » [lire >>](#)
4. Les résultats du programme « Typologie des stations forestières »; et après ? [lire >>](#)
5. Des nouvelles du projet Ca-SIF : lancement des travaux dans les organismes [lire >>](#)
6. De la forêt à l'eau et au territoire : appel à propositions de recherche [lire >>](#)
7. Appel à posters pour la 13^{ième} réunion de l'organe subsidiaire chargé de fournir des avis scientifiques, techniques et technologiques de la Convention sur la Diversité Biologique [lire >>](#)
8. Petites notes des Echos [lire >>](#)
9. En résonance d'autres Échos [lire >>](#)

1. Les actes de l'« Ecoforum » de décembre 2006 sont parus

Les actes de l'« Ecoforum » de décembre 2006 « Face aux changements environnementaux, sociétaux, économiques, quelle gestion, quelle recherche pour la forêt de demain ? » viennent de paraître. Ils sont le fruit d'une collaboration entre Ecofor et la Revue forestière française qui en a fait son numéro 3-2007. Sous leur forme imprimée, ils sont évidemment destinés aux abonnés de cette revue mais aussi à tous les participants à l'Ecoforum. Par ailleurs, ils sont accessibles en ligne [sur le site de la Revue](#) et depuis [le site d'Ecofor](#). Enfin, des exemplaires imprimés supplémentaires peuvent être obtenus auprès de la Revue forestière française (genevois@engref.fr).

Il convient de remercier encore une fois tous ceux qui ont permis l'organisation de la manifestation et la publication des actes : ministères chargés de l'écologie et de l'agriculture, intervenants, Revue forestière française et Marie Fieux (société Ubiquis) qui a rédigé la version initiale du compte-rendu révisé des présentations et débats.

Le but du forum était d'aborder de manière large et ouverte le thème des relations entre science et décision pour mieux répondre au défi que représentent les divers changements auxquels le secteur forestier dans son ensemble est confronté. La publication des actes est l'occasion de ranimer la réflexion avec un certain recul et en tenant compte des enseignements plus généraux du Grenelle de l'environnement qui vient de se dérouler. Un document de synthèse est en préparation.

Contact : [Jean-Luc Peyron](#)

[Retour au sommaire](#)

2. Les arbres génétiquement modifiés se sont invités à l'assemblée générale de l'EFI

L'assemblée générale de l'Institut forestier européen (European Forest Institute, EFI), qui s'est tenue en septembre dernier, a diffusé une position relative aux recherches sur les arbres génétiquement modifiés (AGM). Ce sujet a été présenté par François Houllier en tant qu'ancien président du conseil d'administration de l'EFI et responsable à ce titre du processus ayant conduit à ladite position. Celle-ci concerne bien les recherches sur les arbres génétiquement modifiés et non l'utilisation, dans le cadre de la gestion forestière, de ceux-ci. Elle s'organise en trois volets :

- L'analyse du contexte montre que les arbres génétiquement modifiés sont sujets à controverses, mais à un niveau moindre que celui que l'on constate pour les OGM en agriculture ; en particulier, les arbres forestiers sont des organismes de grandes dimensions, à longue durée de vie et sans usage alimentaire. Plusieurs organisations forestières nationales ou internationales s'intéressent à cette question comme un cas particulier du développement des biotechnologies ou pour en

étudier les impacts à différents horizons temporels. Les recherches se déroulent principalement (mais pas exclusivement) dans des enceintes confinées. Les arbres forestiers concernés au niveau européen sont les épicéas, pins, eucalyptus, peupliers, trembles, bouleaux. Aucune application commerciale n'a été développée pour le moment en Europe mais, selon la FAO, il en existe quelques unes dans le monde, par exemple en Chine (peupliers).

- Le processus de réflexion organisé par l'EFI s'est déroulé sur la base d'une note sur les biotechnologies en forêt, publiée en 2005 ([à télécharger sur le site de l'EFI](#)). Une discussion a été conduite durant l'assemblée générale de 2005 à Barcelone, où l'instauration d'un forum électronique de discussion a été suggérée. Cette idée a été mise en œuvre dès fin 2005 avec une participation limitée aux différents membres de l'EFI. En 2006, le Conseil scientifique en a discuté les résultats pour aboutir à une position validée par l'assemblée générale de 2007.
- La position de l'EFI est la suivante : « *Des recherches sur les arbres génétiquement modifiés sont nécessaires pour communiquer aux autorités publiques compétentes une information et des données scientifiques objectives et pertinentes. Ces recherches devraient :*
 - *contribuer au maintien et au développement d'une expertise et de compétences autonomes et multidisciplinaires dans ce domaine ;*
 - *nourrir le processus politique tout en conservant la maîtrise politique, réglementaire et opérationnelle dans le giron des autorités publiques compétentes ;*
 - *explorer d'autres pistes et options, et évaluer les divers impacts, avantages, coûts et risques associés aux arbres génétiquement modifiés et considérés aux plans technique, économique, social et écologique ;*
 - *La recherche relative aux arbres génétiquement modifiés devrait se conformer strictement aux règles de la sécurité publique. Les organismes de recherche forestière engagés dans de tels travaux devraient garantir que des procédures de précaution ont été mises en oeuvre et rendues publiques.*
 - *Le besoin se fait aussi sentir de mettre en place au niveau mondial des procédures de contrôle qui soient pertinentes pour la foresterie Européenne. ».*

Contacts : [Jean-Luc Peyron](#)

[Retour au sommaire](#)

3. Les avancées du programme « Biodiversité et gestion forestière »

La troisième tranche du programme « Biodiversité et Gestion forestière » (BGF) est parvenue à mi-parcours. Un séminaire intermédiaire était organisé les 4 et 5 octobre derniers, en quatre temps.

La première journée, destinée principalement aux acteurs du programme BGF (la « famille » comme s'en est amusé Eric Vindimian, Chef du service de la recherche et de la prospective au ministère chargé de l'écologie), a permis aux différentes équipes de rappeler leur problématique et leur méthodologie, puis de présenter et discuter leurs premiers résultats dont un échantillon très succinct est donné ici pour en illustrer la gamme étendue.

En milieu très hétérogène comme c'est le cas en forêt guyanaise, vingt ans après la création de trouées d'abattage la diversité spécifique n'est pas modifiée, mais on note une forte différence au niveau de la composition floristique et des caractéristiques fonctionnelles des feuilles ; au plan génétique, on observe une réduction des pieds-mères contribuant à la régénération ; la croissance en grosseur bénéficie d'autant plus de l'ouverture que l'arbre est proche de la trouée et ceci est encore vrai après 15 ans ; l'effet de la distance à la trouée est moins net sur la mortalité qui, cependant, se réduit dans le temps dans toute la zone située à moins de 20 mètres de la trouée.

Dans le cadre au contraire très homogène de la peupleraie (Champagne-Ardenne), on note notamment que les peupleraies intensives comportent autant d'espèces végétales que les prairies et les forêts et hébergent des espèces des habitats Natura 2000 (mégaphorbiaie) ; cependant, leur richesse initiale très élevée diminue très fortement au cours du temps. Une prise en compte de l'historique en deçà de l'antécédent immédiat est apparue nécessaire pour améliorer l'analyse.

Des enquêtes sociologiques montrent que le bois mort est encore mal connu en termes d'avantages et inconvénients potentiels et donc encore souvent éliminé pour des raisons économiques (bois-

énergie), sanitaires (peur des ravageurs), culturelles (gêne à la mécanisation), organisationnelles (distinction entre sylviculteurs et spécialistes biodiversité).

A noter également que la conduite d'un des projets de recherche qui avait pour terrain le Massif central et portait sur la coordination locale entre acteurs a permis de pacifier une situation qui, au préalable, s'était avérée assez conflictuelle entre groupes d'utilisateurs.

Par ailleurs, le débat qui a clôturé ce premier jour a permis de souligner l'intérêt de programmes de recherche à taille humaine comme ce programme BGF. Dans un tel cadre, il est beaucoup plus aisé d'échanger entre participants aux différents projets d'une part, entre chercheurs et gestionnaires d'autre part. Dans le cadre des actions de l'Agence Nationale de la Recherche (ANR) dont les programmes et les projets sont dix fois plus importants, on ne peut retrouver ce type de fonctionnement qu'au niveau du projet, ce qui implique qu'il ait été organisé au préalable.

La seconde journée était plus largement ouverte aux gestionnaires de la forêt et de la biodiversité et consacrée, en matinée, à une sortie en forêt, occasion d'échanges entre gestionnaires et chercheurs sur des sujets d'actualité (gestion des bois morts, réponse de la biodiversité aux chablis, etc.). Au programme, les interactions possibles entre ces deux types d'acteurs dans le cadre d'un projet de recherche et les difficultés correspondantes. Cette initiative s'est placée dans la continuité de la Journée du Transfert qui a eu lieu le 22 mai dernier. Merci aux organisateurs du Cemagref de Nogent-sur-Vernisson sous la houlette de Frédéric Gosselin.

L'après-midi, l'état des réflexions sur les indicateurs de biodiversité forestière, menées depuis le printemps 2006, a été présenté. Il s'est articulé autour d'une mise en perspective globale, pour laquelle on peut utilement se reporter aux cahiers de l'Institut français de la biodiversité (IFB) rédigés par Harold Levrel et intitulés « Quels indicateurs pour la gestion de la biodiversité ? ». Trois pistes ont ensuite été présentées : l'une réalise une analyse critique des indicateurs de biodiversité forestière qui sont renseignés au titre des indicateurs de gestion durable des forêts françaises ; une autre a pour but de discuter les modalités et difficultés d'une élaboration d'indicateurs directs (taxonomiques) de biodiversité forestière ; la dernière propose un moyen de relier des indicateurs indirects, structurels, au niveau du paysage forestier, à des variables taxonomiques. Dans les semaines à venir, une synthèse sera établie de manière à intégrer l'ensemble de ces travaux.

Le programme et les résumés des interventions sont en ligne [sur le site d'Ecofor](#).

Le colloque qui clôturera la troisième tranche du programme BGF est prévu pour le 1^{er} trimestre 2009.

Contact : [Natacha Massu](#)

[Retour au sommaire](#)

4. Les résultats du programme « Typologie des stations forestières » ; et après ?

Le programme de recherche « Typologie des stations », initié en 2005 dans le cadre d'une relance de la typologie des stations voulue par le Ministère chargé l'agriculture, s'achève. Un séminaire de restitution des projets de recherche s'est déroulé les 24 et 25 octobre à Rouen. Il a été l'occasion de présenter les résultats des recherches visant principalement à lever les blocages rencontrés dans la mise en œuvre de la typologie des stations et de débattre des perspectives futures de cette activité.

Le programme et les résumés des interventions sont disponibles [sur le site d'Ecofor](#). Parmi les résultats obtenus, les suivants :

- Les catalogues des stations aident considérablement les personnels forestiers techniques dans leur mission et répondent bien à leur fonction historique d'adaptation des essences aux stations ; ils gagneraient cependant à mieux intégrer l'ensemble des enjeux actuels, de surcroît évolutifs, par exemple en adaptant les approches aux besoins des acteurs de terrain, en clarifiant et simplifiant les documents, en développant de nouveaux supports, fondés sur les nouvelles technologies et, en même temps, la coopération et la communication.
- La croissance en hauteur dans les peuplements hétérogènes dépend de la station et de la compétition dont les effets respectifs peuvent être séparés dans le cas de peuplements de l'arrière-pays méditerranéen ; cette distinction permet d'améliorer le diagnostic des peuplements actuels et de porter un pronostic sur leur évolution future.
- Les nouveaux outils tels que les systèmes d'informations géographiques (SIG), les modèles numériques de terrain (MNT), les bases de données écologiques et floristiques, permettent, à

de très larges échelles, de construire des indices bioclimatiques spatialisés, de les relier en tous points aux facteurs écologiques et, par exemple, de définir les étages de végétation comme cela est illustré pour les Alpes du Nord.

- Les propriétés physico-chimiques des sols et les champignons symbiotiques des racines contribuent fortement à la croissance des arbres. Cependant, dans le cas de la chênaie de Tronçais et d'une perturbation ancienne (occupation agricole gallo-romaine) qui est venue affecter durablement jusqu'à aujourd'hui aussi bien les sols (enrichissement en azote et phosphore) que les communautés fongiques (richesse spécifique plus élevée après occupation agricole), la croissance des arbres se trouve peu modifiée.
- Il est possible de moderniser les outils de diagnostic stationnel en calculant une valeur indicatrice moyenne de la flore pour estimer la richesse minérale des sols (pH, taux de saturation et rapport carbone/azote), elle-même très liée aux formes d'humus. La classification morphologique française des formes d'humus permet de caractériser les sols au plan fonctionnel en termes de minéralisation de l'azote et ses indications peuvent être utilement complétées par la prise en compte des caractéristiques fines de l'humus.

Dans la soirée, un débat sur les perspectives pour la typologie des stations dans le cadre du changement climatique a été organisé ; son compte rendu est disponible [sur le site d'Ecofor](#).

Ce séminaire s'est conclu par une sortie en forêt domaniale d'Eawy où les participants ont pu réfléchir au caractère dynamique de la notion de station, notamment au cours de la vie d'un peuplement de hêtre.

Merci aux organisateurs locaux du séminaire, en particulier à Michaël Aubert (Université de Rouen).

Contact : [Natacha Massu](#)

[Retour au sommaire](#)

5. Des nouvelles du projet Ca-SIF : le lancement des travaux dans les organismes

Le *Catalogue des sources d'information sur la forêt* (Ca-SIF) a déjà été évoqué plusieurs fois dans les *Echos*. Rappelons simplement qu'il vise à mettre à la disposition de la communauté scientifique et technique (en premier lieu) un « répertoire » en ligne des sites ou réseaux d'observation, de suivi, d'expérimentation, des bases de données, des réseaux de personnes, etc. qui s'intéressent aux écosystèmes forestiers : fonctionnement, biodiversité, santé, économie...

Après une année de réflexions préparatoires, le projet a muri aussi bien en ce qui concerne les aspects techniques que pour les aspects animations. Après une réunion de lancement le 17 avril dernier, l'équipe-projet – constituée de Guy Landmann, responsable scientifique, Sandrine Landeau, chargée de projet et Damien Maurice, appui technique – a formalisé un peu plus le fonctionnement et le pilotage du projet. Un comité de pilotage a donc été constitué : il rassemble des représentants des principaux fournisseurs et utilisateurs d'informations sur la forêt. Il s'est réuni le 11 septembre dernier, pour prendre un certain nombre de décisions techniques (outil, format de description) et pratique (répartition des rôles et missions).

Autre point important, des personnes-relais ont été ou vont être choisies au sein des différentes institutions. Une fois leur lettre de mission reçue, elles commenceront un « pré-inventaire » des sources d'information susceptibles d'être concernées par le projet Ca-SIF. Ces pré-inventaires seront mis en commun lors d'une rencontre prévue en janvier 2008, puis discutés entre les différentes personnes-relais et institutions et l'équipe-projet pour identifier les sources à faire effectivement figurer dans Ca-SIF et les priorités.

Des contacts plus rapprochés seront alors amorcés avec les responsables de sources d'information autour d'un outil-test de catalogage proposé par l'équipe-projet. Après cette phase de contacts et de tests, le comité de pilotage sera réuni pour prendre les options définitives de l'outil de catalogage.

Contact : [Sandrine Landeau](#)

[Retour au sommaire](#)

6. De la forêt à l'eau et au territoire : appel à propositions de recherche

En liaison avec le Cemagref, le Cnrs et le Ministère des ressources naturelles et de la faune du Québec, le Ministère de l'écologie, du développement et de l'aménagement durables (Medad) vient de lancer un appel à propositions de recherche « Eaux & Territoires » (disponible [sur le site du ministère](#)).

Les objectifs en sont d'une part de mettre en relation les connaissances relatives à l'eau avec celles qui ont trait au territoire, d'autre part d'éclairer les politiques actuelles de manière intégrée, c'est-à-dire en dépassant les approches sectorielles (eau, agriculture, forêt, environnement...). Il y a là une forte ambition qui détermine les grandes caractéristiques des propositions attendues, que l'on peut résumer de la manière suivante :

- Transversalité eau-territoire
- Interdisciplinarité reliant systèmes naturels, techniques et sociaux
- Opérationnalité se situant dans le cadre de l'appui aux politiques publiques et allant jusqu'aux propositions d'action sur les systèmes (gestion intégrée, ingénierie de la décision, gouvernance, expertise, prospective...)

Insérer la forêt dans une approche territoriale plus large est une première difficulté qui se double en l'occurrence du défi de relier approches physique, biologique et socioéconomique. C'est pourquoi Ecofor se propose d'apporter son concours, dans la mesure de ses moyens et de son réseau, à toute équipe de recherche qui envisagerait une contribution et serait à la recherche de partenaires pour mieux répondre aux exigences de l'appel à propositions.

Pour tout contact : [Jean-Luc Peyron](#)

[Retour au sommaire](#)

7. Appel à posters pour la treizième réunion de l'organe subsidiaire de la Convention sur la Diversité Biologique

La Convention pour la Diversité Biologique (CDB), adoptée lors du sommet de Rio en 1992 et signée par 168 pays, a pour objectifs : « *la conservation de la diversité biologique, l'utilisation durable de ses éléments et le partage juste et équitable des avantages découlant de l'exploitation des ressources génétiques* ». (Article premier)

Le fonctionnement de la CDB repose sur trois pôles : la conférence des parties – qui rassemble des représentants de tous les pays signataires et prend les décisions concernant la mise en œuvre de la convention –, le SBSTTA (Subsidiary Body on Scientific, Technical and Technological Advice) – organe intergouvernemental de conseil scientifique chargé de conseiller et appuyer la conférence des parties, d'évaluer l'état de la biodiversité – et des groupes de travail – qui rassemblent des experts sur un sujet particulier identifié par la conférence des parties.

Le SBSTTA tient sa treizième réunion plénière du 18 au 22 février 2008 à Rome. Elle sera particulièrement consacrée à la gestion intégrée de la biodiversité en milieu agricole et en milieu forestier. Les réunions du SBSTTA combinent des sessions de travail en groupe et en plénière, des sessions de posters et des « side-events ».

Pour les deux derniers types de sessions, les Parties à la convention, les autres gouvernements, les organisations des Nations Unies, les organisations intergouvernementales, les organisations non-gouvernementales, les organisations régionales, autochtones et des communautés locales ainsi que les partenaires intéressés du secteur privé sont invités à proposer des contributions.

Pour la treizième réunion du SBSTTA, l'appel à posters vient d'être lancé (disponible [sur le site de la CDB](#)) ; pour la forêt, les thèmes visés sont les suivants :

- Conservation, usage durable et partage des bénéfices ;
- Environnement institutionnel et socio-économique ;
- Connaissance, évaluation et suivi ;
- Enjeux de la biodiversité ;
- Changements climatiques.

Pour plus d'informations : le [site de la CDB](#) (la page de la [13^{ème} réunion du SBSTTA](#)) et [Luc Mauchamp](#) (MEDAD).

Contact : [Jean-Luc Peyron](#) et [Natacha Massu](#)

[Retour au sommaire](#)

8. Petites notes des Échos

- L'équipe d'Ecofor a accueilli le 3 septembre dernier deux nouvelles personnes. Natacha Massu est recrutée pour le suivi général des programmes de recherche animés par Ecofor. Elle remplace Ingrid Bonhême pendant son congé de maternité. Vous pouvez la joindre au même numéro de téléphone (01 53 70 21 87) et sur son adresse électronique : natacha.massu@gip-ecofor.org. Noora Niemenen, stagiaire finlandaise pour une durée de six mois, s'intéressera à l'organisation de la recherche forestière tropicale française et sera amenée à rencontrer les diverses équipes concernées. Vous pouvez la joindre à l'adresse électronique noora.niemenen@gip-ecofor.org.
- Un communiqué de presse vient de paraître sur les [Ateliers REGEFOR](#) (Recherche et gestion forestières) de juin dernier, déjà évoqués dans le dernier numéro des *Echos d'ECOFOR*. Vous pouvez le télécharger [sur notre site](#) pour le faire circuler largement autour de vous. L'objectif de ce communiqué est, à la suite d'une première édition réussie, de faire connaître largement ce nouveau rendez-vous entre chercheurs et gestionnaires.
- Le rapport d'activité 2006 du CIRAD est désormais disponible. Vous pouvez le télécharger [sur le site du CIRAD](#).
- La première pierre de l'Ecotron Européen de Montpellier a été posée 2 octobre 2007. L'Ecotron est une plate-forme de recherche pour étudier expérimentalement le fonctionnement des écosystèmes, des organismes et de la biodiversité en réponse aux modifications de l'environnement. Construit par le CNRS en collaboration avec la Région Languedoc Roussillon et le soutien du Conseil général de l'Hérault, il verra le jour en 2008. Contact et informations : [Jacques Roy](#) (direction scientifique du projet) – [plaquette de présentation de l'Ecotron](#) – [site de l'Ecotron](#).

[Retour au sommaire](#)

9. En résonance d'autres échos...

- Le Memento 2007 du FCBA (Institut technologique Forêt, Cellulose, Bois-construction, Ameublement – organisme issu de la fusion de l'AFOCEL et du CTBA) est paru. Vous pouvez le télécharger ou commander [sur leur site](#) ce petit fascicule qui rassemble de précieuses informations sur la forêt française et la filière bois.
- L'IUFRO et l'EFI organisent à Gérardmer (Vosges), du 23 au 27 juin 2008, un symposium international intitulé « Small-scale rural forest use and management : global policies *versus* local knowledge ». L'organisateur local en est le laboratoire *Politiques forestières* de l'AgroParisTech – ENGREF et la rencontre bénéficie du financement du Conseil Général des Vosges. La première annonce est disponible [sur le site de l'IUFRO](#).
- La Fédération nationale des Syndicats de forestiers privés a tenu son assemblée générale le 13 septembre dernier. La table-ronde finale avait pour thème « La forêt et le Grenelle de l'environnement : enjeux et propositions ». Sylvie Alexandre (DGFAR, MAP), Jean-Marc Michel (DNP, MEDAD), Pierre-Olivier Drège (ONF), Sébastien Genest (FNE), Roland Burrus (FNSFP) et Geoffroy de Montpuis (FPF) ont participé à cette table-ronde au cours de laquelle trois sujets ont été abordés : le réchauffement climatique et les interrogations ou difficultés qu'il suscite d'ores et déjà auprès des forestiers ; la biodiversité dans toutes ses applications aux différents aspects de la gestion forestière ; la gouvernance avec la nécessité de mettre en cohérence les textes avec les réalités de la gestion forestière en privilégiant la concertation, la contractualisation et la certification.
- Dans le cadre du Grenelle de l'Environnement, la fédération France Nature Environnement, la Fédération nationale des communes forestières, les Forestiers privés de France et l'Office

national des forêts ont déposé ensemble une contribution commune sur la forêt et le bois proposant des mesures opérationnelles : développer le bois énergie, promouvoir le bois matériau, préserver la biodiversité remarquable et ordinaire, mobiliser davantage de bois en privilégiant la valorisation locale du bois, valoriser les services environnementaux rendus par la forêt. Pour lire cette contribution, [cliquez ici](#).

- Le Parc naturel régional Normandie-Maine et l'ONF organisaient les 8 et 9 novembre 2007 à Carrouges (Orne) un séminaire intitulé « Sols forestiers acides : amendements calciques et fonctionnement de l'écosystème ». Chercheurs et gestionnaires y ont débattu de l'utilité et de la nécessité des amendements en forêt à partir de cas concrets. Pour toute information complémentaire : [Emmanuelle Morin](#) ou [le site du parc](#).
- *Forêt-entreprise* a consacré le dossier de son n°176 à l'« économie forestière : vers une diversité des revenus ? ». Le dossier propose une analyse des marchés et des tendances, un travail de prospective sur les utilisations futures du bois et une évaluation des revenus potentiels et présents de la forêt française. Le dossier du n°177 (novembre 2007) est lui consacré au « Robinier faux-acacia, une essence d'avenir » : biologie, sylviculture, marché en régions et dans le monde.
- Aprovalbois (Association pour la promotion et la valorisation des activités du bois en Bourgogne) organise les 29 et 30 novembre prochains un congrès sur le thème « Marché du carbone : forêt et bois revendiquent ! ». Il s'agit de réunir l'information la plus actuelle sur les marchés du carbone, d'aider les sylviculteurs et les entreprises du secteur bois à se positionner par rapport à ces marchés. Plus d'informations [sur le site d'Aprovalbois](#).
- Le numéro 120 (juillet 2007) du *Courrier des statistiques* (publié par l'INSEE) contient un large dossier consacré à la statistique environnementale, panorama complet des domaines couverts par l'IFEN. Le numéro est consultable et téléchargeable gratuitement [sur le site de l'INSEE](#).
- Le [rapport d'activité 2006](#) de l'Agence nationale pour la recherche est à télécharger sur son site. Vous y trouverez également la [liste des projets](#) sélectionnés dans le cadre de l'APR Biodiversité 2007 (aucun projet spécifiquement forestier).
- L'ADEF (Association des études foncières) a organisé le 23 octobre dernier à Paris une journée autour de la question « Où produire les énergies renouvelables ? Les prochaines compétitions pour l'espace » : quels besoins fonciers pour les énergies renouvelables ? quelles conséquences sur le marché foncier ? quels outils d'aménagement et retombées territoriales ? quelles conséquences sur l'organisation du territoire ? Le programme et les contacts pour en savoir plus sont disponibles [sur le site de l'ADEF](#).
- L'Institut français de la biodiversité (IFB), dont sont membres tous les organismes de recherche, organise ses Journées 2007 à Tours, du 3 au 7 décembre 2007 sur le thème « Changement global, biodiversité et écosystèmes : vers quels services écologiques ? ». Programme et renseignements disponibles [sur le site de l'IFB](#).
- La Société française pour le droit de l'environnement (SFDE) et la section Aquitaine de la SDFE organisaient les 8 et 9 novembre 2007 un colloque sur le thème « La prévention des risques naturels : bilan et perspectives nouvelles en droit national et droit comparé ». Pour toute information : [Marie-José Dallot](#)

[Retour au sommaire](#)

Rédactrice en chef : Sandrine Landeau, chargée de mission, GIP ECOFOR

Directeur de la publication : Jean-Luc Peyron, Directeur du GIP ECOFOR

Pour vous inscrire : [inscription](#)

Pour vous désinscrire : [désinscription](#)